

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND**EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU QUATORZE OCTOBRE DEUX MIL
VINGT DEUX**

Nombre de membres élus : 11

Présents : 10
Représentés : 0
Votants : 10
Absents : 1

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 06/10/2022

N° 24 - 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 14 octobre à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE
PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Étaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET
Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN
Dominique, Mme CADOT Martine, Mr GRELAUD Jean
Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis,
Mme VIALE Anne Marie et Mme DAUNIS Sandrine

Était absent excusé : Mr DOLE Franck

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté
de la secrétaire de Mairie

Objet : Convention relative à l'expérimentation du compte financier unique

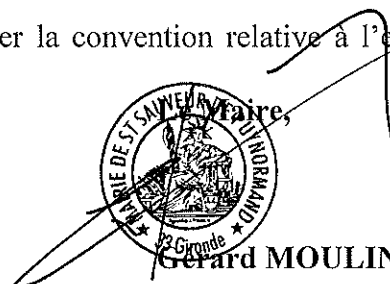

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune va adopter le référentiel budgétaire et comptable M57 et expérimentera le Compte financier unique à compter du 1^{er} janvier 2023.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention relative à l'expérimentation du compte financier unique entre l'Etat (Préfète, Directeur régional des Finances publiques et le Comptable public de Coutras) et la commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique.


Maire,

Gérard MOULINIER